



NETGEM

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL 2008**



NETGEM

Société Anonyme au capital de 7.345.405,40 euros
Siège social : 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine
R.C.S. Nanterre 408 024 578

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2008	3
1.1	INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES SELECTIONNEES	2
1.2	SYNTHESE DES RESULTATS CONSOLIDES DU PREMIER SEMESTRE 2008.....	3
1.3	PERSPECTIVES.....	7
1.4	REGLEMENTATION	7
CHAPITRE 2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	8
2.1	COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES.....	8
2.2	BILANS CONSOLIDES.....	9
2.3	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	10
2.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	11
2.5	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS	12
NOTE 1	REGLES, METHODES ET PERIMETRE	12
NOTE 2	EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	13
NOTE 3	INFORMATION SECTORIELLE	15
NOTE 4	EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL	17
NOTE 5	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	17
NOTE 6	RESULTAT FINANCIER	18
NOTE 7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	18
NOTE 8	ECARTS D'ACQUISITION	19
NOTE 9	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20
NOTE 10	PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	20
NOTE 11	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	20
NOTE 12	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
NOTE 13	CAPITAUX PROPRES ET INFORMATIONS SUR LE CAPITAL.....	21
NOTE 14	PROVISIONS	23
NOTE 15	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	24
NOTE 16	AUTRES PASSIFS COURANTS.....	24
NOTE 17	ENGAGEMENTS HORS BILAN	24
NOTE 18	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	26
NOTE 19	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	28
NOTE 20	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28
CHAPITRE 3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	29
CHAPITRE 4	RESPONSABLE DE L'INFORMATION	31

CHAPITRE 1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES SELECTIONNEES

- Données opérationnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} Semestre 2008	1 ^e Semestre 2007	Variation
Chiffre d'affaires	41 388	37 698	+10%
Marge brute <i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>	14 964 36,3%	9 078 24,1%	+65%
Dépenses opérationnelles	(10 073)	(4 510)	+124%
Résultat opérationnel courant	4 891	4 568	+11%
Autres produits et charges opérationnels	180	-	na
Résultat opérationnel (RO) <i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>	5 071 12,2%	4 568 12,1%	+11%

Na : Non applicable

- Résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} Semestre 2008	1 ^e Semestre 2007	Variation
Résultat opérationnel	5 071	4 568	+11%
Résultat financier	222	205	+8%
Quote-part de résultat des entreprises associées	(56)	-	na
Impôts sur les résultats	1 717	1 487	+15%
Résultat net, part du Groupe (RNPG)	6 954	6 260	+11%
RNPG par action (en €)	+0,20	+0,20	-

- Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} Semestre 2008	1 ^e Semestre 2007	Variation
Cash flow opérationnel	6 503	5 565	
Cash flow lié aux opérations de financement	112	208	
Variation nette de la trésorerie	6 615	5 773	+14%
<u>Analyse de la trésorerie nette</u>			
A. Liquidités	24 477	17 862	
B. Passifs financiers courants et non courants (1)	(810)	(722)	
C. Trésorerie nette (A)-(B)	23 667	17 140	+38%
<u>Capitaux propres et endettement</u>			
Capitaux propres, part du Groupe	45 409	26 639	
Dettes financières courantes et non courantes	810	722	

(b) y compris comptes courants d'actionnaires

1.2 SYNTHÈSE DES RESULTATS CONSOLIDÉS

• Contexte général et faits marquants de la période

Le Groupe a continué à bénéficier au cours du semestre écoulé d'un contexte de marché toujours porteur marqué par le développement et le succès des offres de télévision par voie IP (ADSL et fibre optique) distribuées par les opérateurs de télécommunications dans le cadre d'offres *triple-play* (TV, internet, téléphonie fixe).

En France, premier marché de la convergence TV en Europe où le Groupe dispose de références significatives dans le domaine des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles (NeufCegetel, SFR), la période a été marquée par la poursuite de l'acquisition d'abonnés aux offres de télévision par ADSL et une nouvelle phase de consolidation entre opérateurs de télécommunications (rapprochement de SFR et de NeufCegetel puis rachat d'Alice par Iliad) réorganisant le marché des opérateurs *triple-play* autour de trois acteurs majeurs : France telecom, Iliad-Alice et SFR-Neuf Cegetel.

Sur ce marché qui a concentré sur le semestre près de 91% des ventes du Groupe, Netgem a finalisé en mars 2008 le rachat de Glow Entertainment Group SA (« Glowria »), n° 1 français de la location de DVD sur Internet par voie postale et opérateur de services de VoD, dans le cadre d'une opération d'apport en nature rémunérée en actions de la Société. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Groupe d'investir dans de nouvelles offres de télévision numérique et de cinéma à la demande et d'élargir ainsi son périmètre d'activités. Les activités de Glowria, consolidées par intégration globale à compter du 6 mars 2008, date d'approbation de l'opération par les assemblées générales des actionnaires des deux sociétés, ont contribué au chiffre d'affaires semestriel du Groupe à hauteur de € 1,8 million.

Ce premier semestre aura également permis à Netgem de progresser sur plusieurs de ses chantiers stratégiques :

- Ouverture du capital de sa filiale IP Vision ltd dont il détenait 75% du capital et des droits de vote à un partenaire financier qui s'est engagé à verser un apport maximum de £1 million (environ K€ 1,262 au 30 juin 2008) afin d'accompagner le développement commercial de cette filiale et permettant ainsi au Groupe d'ouvrir un canal de distribution pour ses solutions sur le marché anglais tout en restant associé à la récurrence des revenus liés aux contenus et en limitant ses investissements,
- Conclusion d'un accord sur la Vidéo à la demande (« VOD ») avec le groupe Carrefour, qui ouvre la possibilité d'un nouveau canal de développement à l'international,
- Ouverture d'une seconde source industrielle auprès d'une filiale d'ASUSTeK, permettant de disposer d'une capacité de production renforcée et d'une meilleure maîtrise des coûts.

Ce semestre aura également vu la nomination de Marc Tessier à la tête de Glowria.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre au premier semestre 2008 une nouvelle progression de son bénéfice net à € 7,0 millions (+ 11%), soit € 0,20 par action pour un chiffre d'affaires de € 41,4 millions (+10%), et renforce sensiblement sa structure financière en portant le niveau de sa trésorerie disponible au 30 juin 2008 à € 24,5 millions contre € 17,9 millions au 31 décembre 2007.

• Variations du périmètre de consolidation : Prise de contrôle de Glowria

Au cours du semestre écoulé, la principale évolution intervenue sur le périmètre de consolidation du Groupe résulte de la prise de contrôle de Glowria dont les comptes, ainsi que ceux de sa filiale luxembourgeoise, sont consolidés par intégration globale depuis le 6 mars 2008.

Les incidences financières pour le Groupe liées à la prise de contrôle de Glowria peuvent être résumées comme suit :

- Coût du regroupement de K€ 12 288 dont K€ 11 558 correspondent au prix d'acquisition des titres de Glowria (contrepartie de la juste valeur des actions de la Société remises en échange à la date de réalisation définitive de l'opération) et K€ 730 aux coûts directs relatifs à l'acquisition,
- Actif net acquis de K€ 8 791 après prise en compte d'ajustements de juste valeur d'un montant de K€ 9 515 ayant notamment conduit le Groupe à identifier et valoriser les trois principaux actifs incorporels suivants :

- a. la plateforme technique VoD et DVD dont la juste valeur à la date de prise de contrôle a été fixée à K€ 1 470,
 - b. la relation clients et assimilés dont la juste valeur avant impôts différés passifs s'établit à K€ 3 454 dont K€ 1 321 affectés à la relation client DVD (base d'abonnés grand public proche de 20 000 à la date d'acquisition) et K€ 2 133 à la relation client VoD (contrats en place avec les distributeurs et FAI),
 - c. enfin les impôts différés actifs dont la valeur nette à la date d'acquisition s'établit à K€ 5 376, traduisant l'existence d'importants déficits fiscaux enregistrés par Glowria depuis sa constitution et reportables indéfiniment.
- Ecart d'acquisition résiduel de K€ 3 497 correspondant au potentiel de développement acquis par le Groupe (potentiel de développement des activités existantes acquises, potentiel humain et son savoir faire ainsi que le potentiel de développement au sein de Netgem du fait des synergies attendues par ce rapprochement).
 - Prix d'acquisition net de la trésorerie acquise de K€ 588 comprenant la trésorerie acquise à la prise de contrôle pour K€ 453 net des éléments monétaires du coût du regroupement (K€ 730) et des avances versés sur le semestre pour les besoins de la restructuration de la filiale et des sous filiales allemandes de Glowria (K€ 311).

A compter de la date de prise de contrôle, Glowria a contribué au résultat net de l'ensemble consolidé pour un montant négatif de K€ 1 795 (contribution au chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé : K€ 1 786). Si la prise de contrôle de Glowria avait été effective au 1^{er} janvier 2008, le chiffre d'affaires et le bénéfice net de l'ensemble consolidé auraient été respectivement de K€ 42 454 et K€ 5 641.

- **Analyse de la performance opérationnelle**

Le Groupe enregistre au premier semestre 2008 une nouvelle amélioration de sa rentabilité opérationnelle en portant le niveau de son bénéfice opérationnel à K€ 5 071 (12,2% du chiffre d'affaires), en progression de 11% par rapport au premier semestre 2007 (K€ 4 568). Cette progression est encore plus marquée à périmètre constant compte tenu de la perte opérationnelle enregistrée par les activités de Glowria sur la période à hauteur de K€ 1 946.

Cette performance, qui s'inscrit dans un contexte de croissance modérée du chiffre d'affaires sur la période à K€ 41 388 (+10%), reflète principalement la nette amélioration de la marge brute à K€ 14 964 (+65%) soit 36,3% du chiffre d'affaires. Compte tenu des actions de renforcement des structures dédiées à l'activité *terminaux* engagées au cours de l'exercice 2007 et de l'entrée de périmètre de Glowria, les coûts fixes du Groupe s'établissent à K€ 10 073, en croissance de 65% à périmètre constant.

Poursuite de la croissance des ventes du groupe : +10% (+5% à périmètre constant)

Le Groupe enregistre sur le semestre écoulé un chiffre d'affaires de K€ 41 388 en progression de 10% par rapport à 2007 et de +5% à périmètre constant.

Sur le semestre, l'activité du Groupe est restée concentrée sur le marché français qui a représenté près de 96% des ventes de la période.

Les ventes de terminaux à destination du marché des opérateurs *triple-play* continuent à représenter l'essentiel des revenus du Groupe. Elles se seront établies à K€ 37 758 sur le semestre écoulé, représentant près de 91% des ventes de la période. La progression de ces ventes (+5%) résulte principalement de l'augmentation des volumes de terminaux livrés à destination des clients opérateurs du Groupe (NeufCegetel/SFR), ayant compensé un effet prix négatif (baisse des prix de vente liée notamment aux volumes). Le Groupe aura ainsi continué à bénéficier de la poursuite du succès des offres « triple play » en France dans un contexte de forte concurrence à l'acquisition de nouveaux abonnés entre les trois principaux acteurs de ce marché (France Telecom, Iliad-Alice, SFR-Neuf Cegetel).

La contribution des activités de service du Groupe, constituées des activités de Glowria et des activités de services médias, est demeurée inférieure à 10% du chiffre d'affaires de la période pour s'établir à K€ 3 630, en croissance de 5% à périmètre constant. La contribution des activités de Glowria a représenté sur la période un chiffre d'affaires de K€ 1 786.

Forte progression de la marge brute: +65% (+56% à périmètre constant)

La marge brute du Groupe enregistre une très nette progression en valeur absolue à K€ 14 964 (+65%) et en valeur relative représentant ainsi 36,3% du chiffre d'affaires contre 24,1% au premier semestre 2007. Cette progression résulte :

- d. de l'augmentation de la part des activités de services dans le chiffre d'affaires du Groupe à la suite notamment du rachat de Glowria. La contribution de ces activités à la marge brute du Groupe sur la période s'établit ainsi à K€ 1 813 (environ 50% du chiffre d'affaires) contre K€ 970 au premier semestre 2007,
- e. mais surtout de l'amélioration des prix d'achat des terminaux livrés par le Groupe faisant suite (i) à l'ouverture d'une seconde source industrielle auprès d'une filiale d'ASUSTeK (Asie/Europe) ayant également permis l'optimisation des conditions d'achat auprès du sous-traitant historique du Groupe (Groupe AsteelFlash) et (ii) à une évolution favorable sur la période de la parité euro/dollar américain ayant réduit le prix en euro de certains composants électroniques approvisionnés en dollar américain.

Augmentation des dépenses opérationnelles : +124% (+64% à périmètre constant)

Les dépenses opérationnelles du Groupe s'établissent sur la période à K€ 10 073 à comparer à K€ 4 510 au premier semestre 2007. Cette progression résulte d'une croissance organique des dépenses de 64% sur la période et de l'intégration de Glowria.

A périmètre constant, la croissance des dépenses opérationnelles résulte des actions menées par le Groupe à compter du second semestre 2007 pour renforcer ses structures et moyens affectés à l'activité *terminaux*, notamment dans les domaines de la qualité, de l'industrialisation et du développement commercial.

Les charges de personnel ont représenté près de 45% des dépenses opérationnelles du Groupe (51% au premier semestre 2007). Au 30 juin 2008, l'effectif du Groupe s'établit à 105 contre 56 au 31 décembre 2007, dont 57 affectés aux activités historiques du Groupe et 48 aux activités de Glowria.

- **Analyse du résultat net**

Après prise en compte d'un produit d'impôt différé de K€ 1 717 liés à l'activation progressive des déficits reportables de Netgem SA, maison mère du Groupe, de gains financiers à hauteur de K€ 222, essentiellement constitué des produits de placement de la trésorerie, et de la quote-part des pertes des entreprises associées pour K€ 56, le Groupe enregistre sur la période un bénéfice net de K€ 6 954, en progression de 11% par rapport au premier semestre 2007 (K€ 6 260).

Le bénéfice net par action s'établit sur la période à € 0,20, stable par rapport au premier semestre 2007. L'évolution du résultat net par action d'une période à l'autre est principalement liée à celle du bénéfice net du Groupe dans un contexte d'accroissement significatif du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur le semestre écoulé qui, suite à l'augmentation de capital réalisée en mars 2008 en vue de la prise de contrôle de Glowria, s'établit à 34 821 747 actions contre 31 405 250 au premier semestre 2007.

- **Situation financière**

Au 30 juin 2008, le total du bilan consolidé s'établit à K€ 68 206 contre K€ 43 075 au 31 décembre 2007.

Les performances enregistrées par l'activité du Groupe sur le semestre écoulé ont renforcé le niveau de sa trésorerie disponible qui s'établit à K€ 24 477 au 30 juin 2008, en augmentation de K€ 6 615 par rapport au 31 décembre 2007 (K€ 17 862). La variation nette de la trésorerie sur la période s'analyse de la façon suivante :

Données IAS/ IFRS en milliers d'euros	6 mois 2008	6 mois 2007
Flux net de trésorerie générés (consommés) par l'activité	8 760	6 082
<i>dont capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts</i>	<i>7 340</i>	<i>5 079</i>
<i>dont variation du besoin en fonds de roulement (« BFR ») et impôt versé</i>	<i>1 420</i>	<i>1 003</i>
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 257)	(517)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement et incidence de change	112	208
Variation nette de trésorerie	6 615	5 773

L'élément marquant de la période réside dans la très nette amélioration du flux net de trésorerie généré par l'activité. Celui-ci s'établit ainsi sur le semestre à K€ 8 760 contre K€ 6 082 au premier semestre 2007 sous l'effet de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle du Groupe et de la maîtrise de son besoin en fonds de roulement (« BFR »). Le Groupe dégage ainsi sur la période une capacité d'autofinancement de K€ 7 340, en progression de 45%, et un BFR positif de K€ 1 420.

Dans ce contexte, les besoins de financement liés aux opérations d'investissement se sont fortement accrus pour s'élever à K€ 2 257 contre K€ 517 au premier semestre 2007. Ces besoins intègrent un décaissement net de K€ 588 correspondant à l'incidence monétaire, en date de prise de contrôle, de l'opération ayant conduit à la prise de contrôle de Glowria. Les autres besoins de financement liés aux opérations d'investissement sont principalement liés aux achats de droits

d'exploitation de films en mode VoD et DVD (K€ 580) et aux investissements corporels et incorporels des activités terminaux et de services du Groupe dont le montant s'établit à K€ 926 contre K€ 508 au premier semestre 2007.

Enfin, les opérations de financement ont dégagé sur la période une ressource complémentaire de K€ 107.

Le Groupe a eu un recours très limité au financement par endettement net et a principalement financé ses activités opérationnelles et ses investissements au moyen de ses fonds propres. Au 30 juin 2008, les dettes financières courantes et non courantes du Groupe, constituées principalement de comptes courants d'actionnaires, s'établissent ainsi à K€ 810 contre K€ 722 au 31 décembre 2007.

Compte tenu des liquidités et de la nature de son endettement, le Groupe considère qu'il ne supporte pas un risque de liquidités lui faisant courir un risque sur sa continuité d'exploitation pour l'exercice en cours.

1.3 PERSPECTIVES

Marché opérateurs

Sur le marché Opérateurs en France, Netgem devrait bénéficier au cours du second semestre du rapprochement de son principal client Neuf Cegetel avec SFR, le second apportant son large réseau de distribution aux offres triple-play de Neuf Cegetel, et ce, malgré l'arrivée prochaine (7 septembre 2008) du terme du contrat de la Société avec cette dernière. Par ailleurs, la croissance de ce marché devrait être soutenue au second semestre dans un contexte de forte concurrence à l'innovation et à l'acquisition entre ses trois principaux acteurs (France Telecom, Iliad-Alice, SFR-NeufCegetel) et de montée en charge des opérateurs clients du Groupe sur le nouveau marché de la fibre optique.

Nouveaux métiers

Le Groupe devrait lancer au second semestre son nouveau service de télévision à la demande. Construit autour de la plateforme VOD de Glowria et d'une nouvelle génération d'équipements à disque durs, il sera proposé aux clients à partir des réseaux de partenaires

Enfin, le Groupe étudie différents scénarios stratégiques pour son activité DVD.

International

Enfin, à l'international, le Groupe accompagnera les développements de ses clients et partenaires (Elisa en Finlande, IP Vision en UK, Carrefour en Espagne et en Belgique).

En Grande-Bretagne, le Groupe a ouvert en avril 2008 le capital de sa filiale IP Vision afin d'accompagner son développement.

La contrat conclu avec Carrefour au cours du premier semestre permet au Groupe de disposer d'une tête de pont notamment en Espagne, marché dont l'opportunité devra être étudiée en 2009.

Enfin, le Groupe finalise une réorganisation de son activité d'analyse d'audience, afin de centraliser le management de l'activité à partir de la Belgique.

Compte tenu du carnet de commandes constitué au titre du second semestre 2008, le Groupe devrait être en mesure d'enregistrer sur 2008 un chiffre d'affaires en croissance d'environ 85M€.

Perspectives chiffrées 2008

Le chiffre d'affaires cible de l'année 2008 devrait se situer (à périmètre constant) aux alentours de € 85 millions, en progression de 20% par rapport à 2007.

Ce chiffre tient compte d'un carnet de commandes Opérateurs toujours constitué à 95% de terminaux sans disque dur.

L'international reste toujours en retard par rapport aux attentes.

Les nouveaux métiers resteront enfin des pôles d'investissement en 2008 et probablement en 2009.

1.4 REGLEMENTATION

Il n'est pas anticipé de risques et d'incertitudes autres que ceux décrits au chapitre 3.2 du Document de référence déposé le 21 décembre 2007 et son actualisation déposée le 20 février 2008 ainsi qu'au chapitre 2 du Document E déposé le 20 février 2008 à l'occasion de la prise de contrôle de Glowria, pour les six mois restants de l'exercice.

CHAPITRE 2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions
et résultat par action

	Notes	30/6/2008 6 mois	30/6/2007 6 mois
Chiffre d'affaires.....	3	41 388	37 698
Coût des ventes		(26 424)	(28 620)
Marge brute		14 964	9 078
Frais marketing et commerciaux		(5 779)	(2 490)
Frais de recherche et développement.....	5	(1 414)	(863)
Frais généraux		(2 880)	(1 157)
Résultat opérationnel courant		4 891	4 568
Autres produits et charges opérationnels.....	2	180	-
Résultat opérationnel		5 071	4 568
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		265	196
Coût de l'endettement financier brut		(22)	(19)
Coût de l'endettement financier net.....	6	243	177
Autres produits et charges financiers.....	6	(21)	28
Quote-Part de résultat des entreprises associées.....	11	(56)	-
Impôt sur les résultats.....	7	1 717	1 487
Résultat net		6 954	6 260
Part du groupe		6 954	6 260
Intérêts minoritaires.....		-	-
Résultat par action :			
Résultat net – Part du groupe par action		0,20	0,20
Résultat net – Part du groupe dilué par action		0,20	0,20
Nombre d'actions retenu pour le calcul des résultats par action :			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		34 821 747	31 405 250
Nombre moyen d'actions et d'options dilutives		512 564	503 316
Nombre moyen d'actions et d'options dilutives en circulation		35 334 311	31 908 565

2.2 BILANS CONSOLIDES

ACTIFS – en milliers d’euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Ecarts d’acquisition	8	4 314	1 549
Immobilisations incorporelles	9	6 519	1 330
Catalogue VOD et DVD		870	-
Immobilisations corporelles		1 180	946
Participation dans les entreprises associées	10	316	-
Actifs financiers non courants		437	192
Impôts différés actifs	7	10 234	3 140
Total actifs non courants		23 870	7 157
Stocks		1 000	1 759
Clients et comptes rattachés	11	17 027	14 556
Autres créances et comptes de régularisation		1 691	1 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	24 477	17 862
Total actifs courants		44 195	35 918
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	2	141	-
TOTAL ACTIFS		68 206	43 075

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en milliers d’euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Capital		7 345	6 006
Réserves liées au capital		15 343	4 752
Réserves et résultat consolidés		22 778	15 880
Autres		(57)	1
Capitaux propres, part du groupe		45 409	26 639
Intérêts minoritaires		-	-
Total capitaux propres	13	45 409	26 639
Passifs financiers non courants		341	377
Provisions – part à plus d’un an	14	672	-
Avantages au personnel		84	49
Total passifs non courants		1 097	426
Passifs financiers courants		469	345
Provisions - part à moins d’un an	14	193	-
Fournisseurs et comptes rattachés	15	15 548	13 027
Autres passifs courants	16	5 349	2 638
Total passifs courants		21 559	16 010
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	2	141	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 206	43 075

2.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions</i>	Capital		Réserves liées au capital	Réserves et Résultats consolidés	Ecart de conversion	Autres		Total Capitaux Propres (part du Groupe)	Minoritaires	Total
	Nbre d'actions	Montant				Actions propres	Total Autres			
Au 31 décembre 2006	31 357 233	5 975	4 024	6 353	(39)	(7)	(46)	16 306	-	16 306
Augmentation de capital liée aux exercices de bspee (1) ...	95 666	19	130	-	-	-	-	149	-	149
Paie ment fondé sur des actions	-	-	253	-	-	-	-	253	-	253
Opérations sur actions propres	-	-	-	16	-	(91)	(91)	(75)	-	(75)
Résultat net de la période	-	-	-	6 260	-	-	-	6 260	-	6 260
Ecart de conversion	-	-	-	-	(10)	-	(10)	(10)	-	(10)
Au 30 juin 2007 (non audité)	31 452 899	5 994	4 407	12 629	(49)	(98)	(147)	22 883	-	22 883
Augmentation de capital liée aux exercices de bspee (1) ...	67 000	12	76	-	-	-	-	88	-	88
Paie ment fondé sur des actions	-	-	269	-	-	-	-	269	-	269
Opérations sur actions propres	-	-	-	(16)	-	12	12	(4)	-	(4)
Résultat net de la période	-	-	-	3 265	-	-	-	3 265	-	3 265
Juste valeur des instruments de couverture	-	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Ecart de conversion	-	-	-	-	136	-	136	136	-	136
Au 31 décembre 2007	31 519 899	6 006	4 752	15 880	87	(86)	1	26 639	-	26 639
Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport des titres de la Société Glow entertainment Group SA (2)	5 182 961	987	17 153	-	-	-	-	18 140	-	18 140
Réévaluation des actions remises par la Société aux actionnaires de Glow Entertainment Group SA à leur juste valeur à la date d'échange des actifs (3)	-	-	(6 582)	-	-	-	-	(6 582)	-	(6 582)
Augmentation de capital liée aux exercices de bspee (1) ...	24 167	5	37	-	-	-	-	42	-	42
Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission et augmentation de la valeur nominale des actions (4)	-	347	(347)	-	-	-	-	-	-	-
Paie ment fondé sur des actions	-	-	330	-	-	-	-	330	-	330
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	(135)	(135)	(135)	-	(135)
Résultat net de la période	-	-	-	6 954	-	-	-	6 954	-	6 954
Juste valeur des instruments de couverture	-	-	-	(56)	-	-	-	(56)	-	(56)
Ecart de conversion	-	-	-	-	77	-	77	77	-	77
Au 30 juin 2008 (non audité)	36 727 027	7 345	15 343	22 778	164	(221)	(57)	45 409	-	45 409

- (1) Bspee = bons de souscription de parts de créateur d'entreprise
(2) Constatée suite aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2008
(3) Application de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprise (Cf note 2)
(4) Constatée suite aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2008

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en milliers d'euros

	30/6/2008 6 mois	30/6/2007 6 mois
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	6 954	6 260
Quote-part des résultats des entreprises associées	56	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants)	2 141	230
Charges et produits calculés liés aux bons et options de souscription et actions gratuites	330	253
Plus ou moins values de cession	(1)	-
Autres produits et charges calculés	(180)	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	9 300	6 743
Coût de l'endettement financier net	(243)	(177)
Produit d'impôt (y compris impôts différés)	(1 717)	(1 487)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	7 340	5 079
.....		
Impôt versé (B)	-	-
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	1 420	1 003
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	8 760	6 082
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(926)	(508)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2	-
Décaissements liés aux acquisitions sur catalogue VOD et DVD	(580)	-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(198)	(31)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	33	
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	(588)	22
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	(2 257)	(517)
Sommes reçues lors de l'exercice de bons et options de souscription	42	149
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (dont contrats de location financement)	(43)	(28)
Rachat et reventes d'actions propres	(135)	(90)
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)	243	177
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (F)	107	208
Incidence des variations des cours de devises (G)	5	-
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	6 615	5 773
Trésorerie à l'ouverture	17 862	10 758
Trésorerie à la clôture.....	24 477	16 531

2.5 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

La Société Netgem (« la Société »), société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée au compartiment C d'Eurolist – Euronext Paris (code ISIN : FR0004154060 de NYSE Euronext). La Société et ses filiales assurent le développement, la promotion et la commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions matérielles et logicielles et de services pour la télévision numérique en accompagnant la mutation de la télévision vers la haute définition, la consommation à la demande et les usages mobiles.

Les états financiers consolidés résumés du groupe Netgem au 30 juin 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe"). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 26 août 2008.

NOTE 1 – REGLES, METHODES ET PERIMETRE

Référentiel comptable - Déclaration de conformité

Les comptes intermédiaires consolidés du groupe Netgem arrêtés au 30 juin 2008 ont été établis selon les principes de la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Règles et méthodes comptables

A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes intermédiaires consolidés sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Le Groupe a appliqué au 30 juin 2008 les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes, entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des comptes semestriels, sans effet significatif sur les comptes semestriels présentés :

- Interprétation IFRIC 11 « *Actions propres et transactions intragroupe* », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 et parue au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes semestriels.

Le groupe Netgem n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation, en particulier, aucune des normes et interprétations déjà publiées mais d'application obligatoire postérieure au 30 juin 2008, et notamment la norme IFRS 8 « *Secteurs opérationnels* » en remplacement de la norme IAS 14 « *Information sectorielle* », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe n'anticipe pas d'incidences significatives sur ses comptes liées à l'application de ces normes et interprétations.

Enfin, à l'occasion de la prise de contrôle en mars 2008 de la société Glow Entertainment Group SA (« Glowria »), le groupe Netgem a apporté les compléments suivants aux règles et méthodes comptables applicables en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires et d'évaluation des actifs constituant le catalogue VoD (« Vidéo à la Demande ») et DVD de Glowria:

- Chiffre d'affaires:

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ce produit peut être évalué de manière fiable.

Dans le cas de l'activité d'éditeurs de services de VoD sur plateforme PC ou TVIP (TV par ADSL), le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant de la location du catalogue de films, de la rémunération des droits sur ce catalogue et de prestations de services recouvrant notamment les travaux de

conception, de personnalisation ou de mise en service de la plateforme VoD, les prestations d'encodage des contenus, d'hébergement et/ou de maintenance de la plateforme. Selon la nature des contrats de partenariat commercial conclus avec les clients distributeurs ou fournisseurs d'accès à internet (« FAI »), le chiffre d'affaires reconnu par le Groupe correspond au montant des recettes brutes générées par la location du catalogue de films, net (i) de la taxe sur les ventes et locations de vidéogrammes, (ii) des rémunérations perçues par les sociétés d'auteurs (SACD, SDRM), et (iii) et des commissions versées aux partenaires distributeurs ou FAI. Certains contrats de partenariat peuvent être assortis d'un minimum garanti versé par le partenaire en contrepartie d'un engagement du Groupe de fournir un quota de films sur une période définie contractuellement. Ce minimum garanti, qui est par nature dû quelque soit les ventes réalisées par la plateforme VoD, est reconnu en chiffre d'affaires de façon linéaire sur la durée du contrat. Il est précisé que lorsque la rémunération variable cumulée déjà acquise excède le prorata du minimum garanti, un complément de revenu est comptabilisé. Enfin, les prestations de service fournies par le Groupe sont généralement reconnues en chiffre d'affaires sur la base de leur avancement.

Dans le cas de l'activité de location de DVD par internet, le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus résultant des abonnements récurrents (généralement mensuels) au service. L'abonnement mensuel constitue une prestation continue dont l'exécution est appréhendée par fractions égales. Par conséquent, le chiffre d'affaires résultant de la facturation de ces abonnements est reconnu de façon linéaire sur la durée du service. Un produit constaté d'avance est constaté à la clôture au prorata temporis. Les pénalités éventuelles dues par les clients en cas de non retour ou de retard constituent un chiffre d'affaires comptabilisé dès qu'elles sont acquises.

- Catalogue VoD et DVD:

(a) Valeur brute du Catalogue VoD et DVD

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable du catalogue VoD et DVD (i) le montant des minimum garantis globaux ou par acte qu'il s'est engagé à verser aux détenteurs de catalogues de films (« producteurs ») dans le cadre d'accords de licence non-exclusive lui permettant de diffuser ces catalogues en VoD ou en location DVD, (ii) la valeur de la librairie de DVD achetés en direct auprès des producteurs ou au travers de contrat d'achat avec partage de recettes, et (iii) le montant des frais d'encodage nécessaires à l'exploitation et à la commercialisation des films sur plateformes VoD et considérés à ce titre comme éléments du prix de revient des droits immobilisés.

Le minimum garanti comptabilisé à l'actif du bilan représente le montant non remboursable qui sera dû aux producteurs en application du contrat de licence, y compris en cas de résiliation du contrat par le Groupe. Cet actif est reconnu à la date d'ouverture des droits du film (« date de disponibilité ») notifiée par le producteur. Les engagements de minimum garantis dus au titre de films qui ne sont pas encore disponibles et pour lesquels le producteur n'a donc pas encore rempli toutes ses obligations, constituent des engagements hors-bilan.

(b) Amortissement

Les minimum garantis VoD font l'objet d'un amortissement accéléré de 90% de leur valeur sur les 3 premiers mois de diffusion, les 10% restant étant amortis sur la durée résiduelle (de 240 jours en moyenne) afin de refléter l'exploitation effective des actifs par le Groupe.

Les minimum garantis DVD et la librairie de DVD achetés sont amortis de façon linéaire sur la durée contractuelle d'exploitation des droits, limitée à 3 ans (durée estimée du DVD). Le cas échéant une dépréciation est constatée en complément lorsque le reliquat à amortir à la clôture est supérieur aux ventes nettes attendues.

Enfin, les frais d'encodage sont amortis selon un rythme équivalent aux droits auxquels ils sont attachés. Cet amortissement débute à la date de mise à disposition en ligne des titres concernés.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 – Prise de contrôle de Glow Entertainment Group SA (« Glowria »)

En mars 2008, Netgem a finalisé l'acquisition de 99,98% du capital et des droits de vote de Glowria, n° 1 français de la location de DVD sur Internet et opérateur de services de VoD, dans le cadre d'une opération d'apport en nature rémunérée en actions de la Société.

Les comptes de Glowria ont été consolidés par intégration globale à compter du 6 mars 2008, date d’approbation de l’opération par les assemblées générales des actionnaires des deux sociétés.

Compte tenu des actions de restructuration puis de liquidation engagées depuis fin 2007 au sein des trois filiales allemandes détenues directement ou indirectement à 100% par Glowria, ces filiales n’ont pas été consolidées. Les actifs et passifs détenus par Glowria sur ces filiales ont été regroupés au bilan dans les postes d’actifs et de passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Au 30 juin 2008, ces actifs et passifs représentent une valeur de K€ 141. Par ailleurs, une provision de K€ 500, recouvrant les coûts associés à la fermeture de ces filiales, figurait dans les comptes de Glowria à la date de prise de contrôle. Au 30 juin 2008, le montant résiduel de cette provision inscrite dans les comptes du Groupe s’établit à K€ 193 (Cf note 14).

En date de prise de contrôle, la juste valeur des actifs incorporels et corporels acquis et l’écart d’acquisition constaté dans les comptes consolidés du Groupe sont présentés ci-après :

<i>(en milliers d’euros à la date d’acquisition, excepté pour la durée de vie)</i>	Valeur nette comptable avant regroupement	Ajustements à la juste valeur	Juste valeur à la date d’acquisition
Actif net acquis :			
Immobilisations incorporelles	470	1 000	1 470
Immobilisations corporelles	156	-	156
Catalogue VoD et DVD	912	(296)	616
Relations clients VoD et DVD	-	3 454	3 454
Actifs financiers non courants	265	-	265
Impôts différés actifs (net)	-	5 376	5 376
Clients et comptes rattachés	1 392	-	1 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453	-	453
Autres actifs courants	639	-	639
	4 287	9 534	13 821
Provisions	686	-	686
Passifs financiers courants et non courants	61	-	61
Avantages au personnel	-	19	19
Fournisseurs et comptes rattachés	2 557	-	2 557
Autres passifs courants	1 707	-	1 707
	5 011	19	5 030
TOTAL ACTIF NET ACQUIS (A)	(724)	9 515	8 791
COÛT DU REGROUPEMENT (B)			12 288
Prix d’acquisition des titres (1)			11 558
Coûts directs relatifs à l’acquisition			730
ECART D’ACQUISITION RESIDUEL (B) –(A)			3 497

(1) Conformément à la norme IFRS 3, le prix d’acquisition des titres est apprécié sur la base de la juste valeur des actions de Netgem remises en échange du contrôle de l’entreprise acquise à la date de prise de contrôle. A cette date, et conformément à la norme, la juste valeur des actions Netgem a été déterminée comme étant égale au cours publié soit 2,23 euros par action. Le prix d’acquisition indiqué ci-dessus correspond donc aux quantités d’actions Netgem émises en rémunération de l’opération soit 5 182 961 actions valorisées à 2,23 euros par action.

Les travaux d’affectation de l’écart d’acquisition (« PPA » : Price Purchase Allocation), provisoires au 30 juin 2008 ont conduit à identifier les principaux actifs incorporels suivants :

- la plateforme technique VoD et DVD dont la valeur, après ajustement à la juste valeur, et la durée de vie à compter de la date de prise de contrôle ont été respectivement fixées à K€ 1 470 et 5 ans,
- la relation clients et assimilés dont la juste valeur avant impôts différés passifs s’établit à K€ 3 454 dont K€ 1 321 affectés à la relation client DVD (base d’abonnés grand public proche de 20 000 à la date d’acquisition) et K€ 2 133 à la relation client VoD (contrats en place avec les distributeurs et FAI) : une

durée de vie provisoire de 5 ans a été retenue pour calcul de la charge d'amortissement à constater par le Groupe à compter de la prise de contrôle,

- enfin les impôts différés actifs dont la valeur nette à la date d'acquisition s'établit à K€ 5 376, traduisant l'existence d'importants déficits fiscaux enregistrés par Glowria depuis sa constitution et reportables indéfiniment et compte-tenu des prévisions d'exploitation bénéficiaire de Glowria établies à horizon 5 ans. L'évaluation de ces impôts différés actifs pourra être revue au 31 décembre 2008 en fonction des conclusions d'une revue fiscale en cours.

L'écart d'acquisition résiduel mis en évidence ci-dessus à hauteur de K€ 3 497 correspond entre autres, le potentiel de développement des activités existantes acquises (VoD et DVD France), le potentiel humain et son savoir faire ainsi que le potentiel de développement au sein de Netgem du fait des synergies attendues par ce rapprochement. Conformément à la norme IAS 36, et pour les besoins des tests de dépréciation à réaliser à compter de la date de prise de contrôle, cet écart d'acquisition a fait l'objet d'une affectation provisoire aux Unités Génératrices de Trésorerie suivantes:

- UGT « DVD France » (activité de location de DVD par internet) à hauteur de K€ 1 399, et
- UGT « VoD France » (activité d'éditeur de service VoD sur plateforme PC ou TVIP) à hauteur de K€ 2 098.

Le prix d'acquisition net de la trésorerie acquise est négatif à hauteur de K€ 588 et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros à la date d'acquisition)

Trésorerie nette acquise avec la filiale	453
Avances versées post acquisition par la filiale à ses sous-filiales allemandes en vue de leur liquidation	(311)
Coûts directs relatifs à l'acquisition	(730)
PRIX D'ACQUISITION NET DE LA TRESORERIE ACQUISE	<u>(588)</u>

A compter de la date de prise de contrôle, Glowria a contribué au résultat net de l'ensemble consolidé pour un montant négatif de K€ 1 795 (contribution au chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé : K€ 1 786). Si la prise de contrôle de Glowria avait été effective au 1^{er} janvier 2008, le chiffre d'affaires et le bénéfice net de l'ensemble consolidé auraient été respectivement de K€ 42 454 et K€ 5 641.

2.2 – Ouverture du capital d'IP Vision Ltd

En avril 2008, le Groupe a ouvert le capital de sa filiale anglaise IP Vision Ltd dont il détenait 75% du capital et des droits de vote à un partenaire financier qui s'est engagé à verser un apport maximum de £1 million (environ K€ 1 262 au 30 juin 2008) afin d'accompagner le développement commercial de cette filiale.

Un premier apport de K£ 333 (environ K€ 420) a été réalisé par ce partenaire en avril 2008 sous la forme d'une souscription à une augmentation de capital lui conférant 49,9% du capital et des droits de vote d'IP Vision Ltd et d'un prêt à la filiale remboursable sous conditions.

A compter de la date de cette opération dont il a résulté une dilution de la participation du Groupe qui s'établit désormais à 26,8% (le solde du capital étant détenu par le management) et une évolution du mode de gestion de cette filiale, la participation dans IP Vision Ltd est mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe. Compte tenu des pertes cumulées par cette filiale jusqu'à la date de réalisation de l'opération de levée de fonds, le Groupe a enregistré un produit de dilution de K€ 180 enregistré en « autres produits et charges opérationnels ».

Au 30 juin 2008, la valeur brute de la participation détenue par le Groupe dans IP Vision Ltd s'établit à K€ 316 et est principalement constituée d'un prêt à la filiale de K€ 315 remboursable sous conditions. Compte tenu des pertes enregistrées par cette filiale au 30 juin 2008, une provision pour risques de K€ 133 a été comptabilisée par le Groupe.

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

Dans le cadre de sa transition aux normes IFRS, le Groupe a défini le secteur d'activité comme premier niveau d'information sectorielle, le second étant le secteur géographique.

Dans ce cadre, les activités du Groupe ont été décomposées en deux principaux pôles d'activité : le pôle *Terminaux*, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de terminaux multimédia grand public et de terminaux professionnels, et le pôle *Services médias*, regroupant les activités d'analyse et de mesure de l'audience TV. Par ailleurs, le Groupe a distingué trois pôles géographiques : le pôle France comprenant la société mère et ses filiales localisées en France et en Espagne, le pôle UK constitué de ses trois filiales localisées en Angleterre, enfin le pôle Benelux constitué des filiales localisées en Belgique et Hollande, dont le Groupe partage le contrôle.

Compte tenu de la prépondérance de l'activité *Terminaux* dans la formation des ventes consolidées (>90%) depuis l'exercice 2006, la présentation de l'information par secteur d'activité ne constitue plus le premier niveau d'information sectorielle. L'entrée en périmètre de la société Glowria qui porte les activités "location de DVD" et "VoD France" à compter du 6 mars 2008 n'a pas conduit à revoir l'information sectorielle au 30 juin 2008 dans la mesure où l'activité *Terminaux* représente toujours plus de 90% des ventes consolidées.

Les tableaux suivants présentent donc, pour chaque secteur géographique du groupe, des informations relatives au chiffre d'affaires, aux actifs consolidés et aux investissements pour les semestres clos les 30 juin 2008 et 2007 et l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Semestre clos le 30 juin 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	UK	Benelux	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	39 769	525	1 094	-	41 388
Chiffre d'affaires inter et intra secteur	68	42	69	(179)	-
Chiffre d'affaires total	39 837	567	1 163	(179)	41 388

Ecarts d'acquisition	3 621	238	455	-	4 314
Autres actifs non courants	16 382	1 882	1 292	-	19 556
Actifs courants	43 178	353	664	-	44 195
Total Actif consolidé	63 181	2 473	2 411	-	68 065
Investissements totaux	(1456)	(4)	(46)	-	(1 506)

Semestre clos le 30 juin 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	UK	Benelux	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	36 101	653	944	-	37 698
Chiffre d'affaires inter et intra secteur	198	18	121	(337)	-
Chiffre d'affaires total	36 299	671	1 065	(337)	37 698

Ecarts d'acquisition	124	238	455	-	817
Autres actifs non courants	3 849	70	523	-	4 442
Actifs courants	33 930	524	668	-	35 122
Total Actif consolidé	37 903	832	1 646	-	40 381
Investissements totaux	(401)	(21)	(86)	-	(508)

Exercice clos le 31 décembre 2007

<i>Données en milliers d'euros</i>	France	UK	Benelux	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	66 999	1 287	2 013	-	70 299
Chiffre d'affaires inter et intra secteur	415	110	242	(767)	-
Chiffre d'affaires total	67 414	1 397	2 255	(767)	70 299
Ecarts d'acquisition	792	238	519	-	1 549
Autres actifs non courants	5 096	71	441	-	5 608
Actifs courants	34 616	699	603	-	35 918
Total Actif consolidé	40 504	1 008	1 563		43 075
Investissements totaux	(1 710)	(40)	(144)	-	(1 893)

Les éliminations inter et intra secteur concernent principalement les refacturations réalisées par la Société à ses filiales françaises au titre de redevances locatives et de prestations administratives et comptables, la facturation par la filiale Netgem Media Services SA à la Société de prestations de mise à disposition de personnels techniques, marketing et commerciaux et enfin, la fourniture de prestations techniques par la société Mediaxim aux autres entités du pôle Services médias. Ces transactions inter et intra secteur sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

COMPTE DE RESULTAT

NOTE 4 EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

Effectifs

Au 30 juin 2008, l'effectif total du groupe hors personnel mis à disposition et hors effectif des co-entreprises et sociétés mises en équivalence s'élève à 105 contre 56 au 31 décembre 2007.

Sur le semestre écoulé, l'accroissement de ces effectifs est essentiellement lié à l'entrée de Glowria dans le périmètre du Groupe, dont l'effectif au 6 mars 2008 s'établissait à 46 contre 48 au 30 juin 2008. Sur le semestre écoulé, l'effectif des autres activités du Groupe est resté quasiment stable.

Charges de personnel

Au cours du premier semestre 2008, les charges de personnel, y compris le coût des services rendus par le personnel en contrepartie des bons, options et actions gratuites reçus (K€ 330), se sont élevées à K€ 5 014 contre K€ 2 794 sur la même période en 2007. Sur le semestre écoulé, la contribution de Glowria aux charges de personnel consolidées s'établit à K€ 1 032. L'augmentation des charges de personnel est directement corrélée à celle de l'effectif.

NOTE 5 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en milliers d'euros)

	Semestres clos les,	
	30/06/2008	30/06/2007
Dépenses de recherche et développement	(1 649)	(1 281)
Frais de développement capitalisés	384	305
Dépenses de recherche et développement financées par crédit d'impôt recherche	-	231
Amortissement des frais de développement immobilisés	(149)	(118)
Total des frais de développement constatés en résultat.....	(1 414)	(863)

Les frais de développement capitalisés correspondent aux dépenses engagées en vue de la production de matériels nouveaux ou substantiellement améliorés. Elles comprennent principalement les coûts des prototypes, des prestations externes facturées et des personnels affectés aux projets de développement.

NOTE 6 RESULTAT FINANCIER

En l'absence d'endettement financier significatif et compte tenu de l'amélioration de la trésorerie du Groupe, l'excédent des produits de trésorerie sur le coût de l'endettement financier brut s'établit à K€ 243 contre K€ 177 au premier semestre 2007.

Sur le semestre écoulé, les autres produits et charges financiers se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Semestres clos les,	
	30/06/2008	30/06/2007
Gains (pertes) nets de change.....	57	30
Reprises (Dotations) financières aux provisions.....	(77)	-
Autres charges financières.....	(1)	(2)
Total des autres produits et charges financières.....	(21)	28

NOTE 7 IMPOTS SUR LES RESULTATS

Le produit d'impôts sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)

	Semestres clos les,	
	30/06/2008	30/06/2007
(Charge) Produit d'impôt courant.....	-	(19)
(Charge) Produit d'impôts différés.....	1 717	1 506
Total.....	1 717	1 487

Les impôts différés actifs résultent essentiellement de l'existence de reports déficitaires significatifs au niveau des entités françaises du groupe et s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	31/12/2007
Impôts différés actifs :		
Impôts différés activables.....	27 176	22 115
dont non reconnus.....	(16 942)	(18 975)
Impôts différés actifs reconnus.....	10 234	3 140
Impôts différés passifs.....	-	-
Impôts différés nets.....	10 234	3 140

Au 30 juin 2008, les impôts différés actifs reconnus comprennent les impôts différés actifs identifiés dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition lié à Glowria (Cf note 2) à hauteur de K€ 5 376 et des retraitements d'homogénéisation pour K€ 248, ainsi que la part des déficits antérieurs de Netgem activés pour un montant de K€ 4 610. Dans un contexte marqué par le retour à la profitabilité de Netgem, maison mère du Groupe, depuis deux exercices consécutifs, le montant des déficits antérieurs de Netgem activés a été estimé à partir des prévisions d'activité de la Société des dix huit prochains mois pondérés de coefficients de prudence. Cette évaluation a conduit à l'enregistrement d'un produit d'impôt différé net de K€ 1 470 au cours du semestre écoulé. Après prise en compte de l'incidence fiscale des retraitements d'homogénéisation évoquée ci-dessus, le produit d'impôt total comptabilisé par le Groupe sur le semestre s'établit à K€ 1 717.

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement

au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont susceptibles d'être comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents que ceux pris en compte dans cette analyse, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse comme à la hausse le montant des impôts différés actifs. Ce qui pourrait avoir une influence significative sur le bilan et le compte de résultat du groupe.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur dans chaque pays respectif et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit:

(en milliers d'euros)

	Semestres clos les,	
	30/06/2008	30/06/2007
Résultat avant impôt	5 293	4 773
Taux d'impôt en vigueur	33,33%	33,33%
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(1 764)	(1 591)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurs non activés utilisés	2 558	979
Déficits de la période non activés	(436)	-
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	1 469	2 151
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(110)	(84)
Autres différences	-	32
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	1 717	1 487

Au 30 juin 2008, le Groupe dispose d'importants déficits fiscaux non activés qui pourront être utilisés sur les bénéfices futurs:

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	31/12/2007
Netgem S.A.	21 773	34 063
Glow entertainment Group S.A.	2 593	-
Netgem Media Services S.A.	13 923	13 841
Peaktime UK	7 072	6 710
Netgem UK	1 917	1 865
Autres filiales et co-entreprises	800	530
Total	48 078	57 009

BILAN

NOTE 8 ECARTS D'ACQUISITION

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	30/06/2008	31/12/2007
Valeur nette en début d'exercice	1 549	817
Mouvement de périmètre (Cf note 2)	3 497	851
Cession	-	-
Affectation	(732)	-
Dotation aux amortissements	-	(119)
Valeur nette en fin d'exercice	4 314	1 549

Au cours du semestre écoulé, le Groupe a finalisé l'affectation des écarts d'acquisition constatés en 2007 suite à l'acquisition par Netgem SA d'actifs incorporels de la société NPTV, société française spécialisée dans les logiciels applicatifs pour la télévision interactive pour une valeur de K€ 775 et à l'acquisition d'un fonds de commerce belge par Mediaxim pour K€ 76. Les actifs incorporels ainsi identifiés, correspondant essentiellement à la valeur des contrats pluri-annuels de licences et de support existants à la date d'acquisition, ont été affectés au 1^{er} janvier 2008 en immobilisations incorporelles dans la rubrique « relations clients et assimilés » pour leur valeur nette soit K€ 732.

Au 30 juin 2008, la valeur nette des écarts d'acquisition correspond ainsi aux écarts d'acquisition résiduels constatés dans le cadre de la prise de contrôle de NMS SA et de ses filiales en janvier 2003 et de Glowria en mars 2008 pour respectivement K€ 817 et K€ 3 497. Compte tenu de la proximité de l'opération de prise de contrôle de Glowria, et de la conformité des résultats de cette société au 30 juin avec les prévisions établies lors de l'acquisition, les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2008 n'ont été réalisés que sur le périmètre de NMS SA et de ses filiales, à partir de valeurs de transaction en cours de négociation à la clôture. Ces tests n'ont pas conduit à comptabiliser de pertes de valeur.

NOTE 9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2008, la valeur nette des immobilisations incorporelles se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Logiciels et licences	347	139
Frais de développement (dont plateforme technique VoD/DVD)	2 442	1 191
Relations clients VoD et DVD	3 224	-
Relations clients autres	502	-
Autres	4	-
Valeur nette en fin d'exercice.....	6 519	1 330

Sur cette valeur, la contribution des actifs incorporels identifiés dans le cadre des travaux d'affectation des écarts d'acquisition (Cf notes 2 et 8) s'établit à K€ 4 660. Le solde soit K€ 1 859 est essentiellement constitué des frais de développement capitalisés par le Groupe dans le cadre de la conception de nouveaux modèles de terminaux et de nouvelles applications logicielles (K€ 1 508), ainsi que des logiciels et licences (K€ 347). Les relations clients NPTV sont amorties sur la durée des contrats.

NOTE 10 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 30 juin 2008, la valeur de cet actif correspond à la participation du Groupe au sein d'IP Vision Ltd, société mise en équivalence depuis son changement de contrôle en avril 2008 (Cf note 2). La valeur de cette participation s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Pourcentage de contrôle	26,8%	-
Valeur comptable de l'actif net détenu	316	-
Quote-part de résultat	(56)	-
Contribution aux capitaux propres consolidés	(167)	-
Total Bilan	443	-
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat (1)	(210)	-

(1) Pour la période comprise entre la date de levée de fonds (avril 2008) et le 30 juin 2008

NOTE 11 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Valeur brute.....	17 553	14 592
Provisions cumulées.....	(526)	(36)
Valeur nette	17 027	14 556
Créances nettes à moins d'un an	17 027	14 556

L'augmentation des créances clients en valeur nette sur la période est en partie liée aux mouvements de périmètre (consolidation de Glowria dont la contribution au poste créances clients et comptes rattachées en valeur nette au 30 juin 2008 s'établit à K€ 767). Elle traduit surtout la faiblesse de l'encours constitué au 31 décembre 2007 (baisse significative de l'activité enregistrée sur le dernier trimestre de l'exercice 2007).

Au 30 juin 2008, les créances brutes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 147 et sont essentiellement libellées en livre sterling.

NOTE 12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Disponibilités	3 050	2 932
Valeurs mobilières de placement.....	21 427	14 930
Total des disponibilités.....	24 477	17 862

Les disponibilités détenues en banque sont principalement libellées en euros. Au 30 juin 2008, les valeurs mobilières de placement sont principalement composées de SICAV de trésorerie et de certificats de dépôts à court terme (3 mois généralement) comptabilisés à leur juste valeur.

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières et intérêts courus constatés au cours du semestre écoulé s'élèvent à K€ 265.

NOTE 13 CAPITAUX PROPRES ET INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

13.1. Capital social

Au 30 juin 2008, le capital social s'élève à K€ 7 345 et est libéré intégralement. Il est composé de 36 727 027 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de € 0,20.

En mai 2008, les actionnaires de la Société ont décidé d'augmenter le capital de la Société d'une somme de K€ 347 par incorporation au capital de la prime d'émission à hauteur de ce montant et élévation de la valeur nominale des actions de la Société de € 0,00944124 pour la porter à € 0,20.

Par ailleurs, au cours du semestre écoulé la Société a procédé à l'émission de 5 207 128 actions nouvelles dont 5 182 961 émises au prix de € 3,50 par action en paiement de l'opération d'apport ayant conduit à la prise de contrôle de Glowria et 24 167 créées suite à l'exercice de 24 167 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« bons ») au prix moyen de € 1,72 par bon (1 bon donnant droit à la souscription d'une action nouvelle). Le prix de souscription de l'ensemble de ces actions s'est ainsi élevé à K€ 18 182 dont K€ 992 affectés à l'augmentation de capital et K€ 17 190 à la prime d'émission. La différence entre la valeur d'émission des actions remises en paiement de l'opération d'apport et leur juste valeur à la date du regroupement soit un montant de K€ 6 582 a été imputée en diminution des réserves du Groupe conformément à la norme IFRS 3.

Au 30 juin 2008, 43,1% du capital social est détenu par les dirigeants fondateurs de la Société et leur famille. Les actions restantes sont principalement détenues par les fonds d'investissement anciens actionnaires majoritaires de Glowria (13,0%), les salariés et administrateurs de la Société (0,7%) et le solde (43,2%) sous la forme de titres au porteur.

13.2. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

En mai 2008, les actionnaires ont autorisé une nouvelle émission portant sur 500 000 bons donnant le droit à chaque titulaire de souscrire à une action de la Société à un prix égal au moins à € 2,08 par action. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en juin 2007.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2008, aucune attribution n'a été réalisée dans le cadre des plans autorisés par les actionnaires en juin 2007 et mai 2008.

Une synthèse des opérations d'émission de bons est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons attribués et en circulation	Prix moyen de souscription par action €
Solde au 31 décembre 2007	818 670	2,37
Attribuées	-	-
Exercées	(24 167)	1,72
Annulées	(1 667)	1,28
Solde au 30 juin 2008	792 836	2,40

Au 30 juin 2008, sur ce total de 792 836 actions, 339 500 actions peuvent être souscrites suite à l'exercice de bons à un prix moyen pondéré de € 1,36 par action. Au risque de devenir caduques, ces souscriptions devront intervenir au plus tard aux échéances suivantes: 22 mars 2009 pour 89 500 actions, 26 septembre 2010 pour 146 667, 15 décembre 2010 pour 36 667 et 5 mars 2012 pour 66 666.

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans le cadre des émissions de bons de souscription d'actions.

13.3 Options de souscription et/ ou d'achat d'actions

En avril 2003, les actionnaires ont autorisé une émission de 500 000 options de souscription et d'achat d'actions, réservée aux salariés et aux mandataires sociaux des filiales de la Société, pour une durée de 38 mois arrivant à échéance en juin 2006. 200 000 options de souscription d'actions ont été attribuées en janvier 2006 dans le cadre de ce plan, à un prix d'exercice de € 1,10 par option. Au 30 juin 2008, l'intégralité de ces options peuvent être souscrites. Au risque de devenir caduques, ces souscriptions devront intervenir au plus tard en janvier 2011.

13.4 Programme d'actions gratuites

En mai 2008, les actionnaires ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'actions gratuites, au bénéfice des collaborateurs du Groupe ainsi qu'à des dirigeants mandataires de la Société ou de sociétés du Groupe, pour une durée de 38 mois à compter du 29 mai 2008 et à concurrence de 500 000 actions. Cette autorisation annule et remplace celle approuvée par les actionnaires en juin 2006. La période d'acquisition minimale fixée par les actionnaires est de 2 ans et la durée minimale de conservation a été fixée à 2 ans.

Au cours du semestre écoulé, 143 319 actions gratuites ont été attribuées à des collaborateurs et dirigeants mandataires de Glowria dans le cadre du plan autorisé par les actionnaires en juin 2006. Sur ce total, 42 689 actions ont été définitivement acquises au 30 juin 2008. Le solde soit 100 630 actions sera acquis principalement sous réserve de conditions de présence des bénéficiaires.

13.5 Programme de rachat d'actions

En janvier 2008, la Société a affecté K€ 200 supplémentaires au contrat de liquidité sur son titre mis en œuvre depuis janvier 2007. Au 30 juin 2008, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 113 492 actions propres valorisées à K€ 221 et à K€ 62 en espèces. Au cours du semestre écoulé, les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 17.

En mai 2008, les actionnaires ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions de la Société, dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en juin 2007, arrivant à échéance en mai 2008. La mise en œuvre de ce plan a été décidée par le conseil d'administration du 29 mai 2008 et a permis la reprise des opérations dans le cadre du contrat de liquidité.

13.6 Avantages remis au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Sur le semestre écoulé, la valeur des bons et options considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des bons et options reçues, et imputée en charges de personnel s'est élevée à K€ 330. L'incidence nette de cette écriture dont la contrepartie est en capitaux propres (ligne Prime d'émission) est nulle.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation ont été les suivantes :

Date d'ouverture des plans	22 avril 2003		29 juin 2005			12 juin 2006		Total
Date d'attribution des bons/ options/ actions gratuites	23 mars 2004	9 jan 2006	26 sept 2005	15 déc 2005	26 avr 2006	5 mars 2007	8 avril 2008	
Quantités	278 000	200 000	335 000	185 000	100 000	315 000	143 319	
Prix d'exercice par action (en euros).....	1,59	1,10	1,28	1,28	1,28	4,0	-	
Volatilité	70%	65%	65%	65%	65%	60%	60%	
Maturité jusqu'à l'échéance.....	4 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	4 ans	
Rotation cumulée à la date d'attribution	15%	15% et 5%	15% et 5%	15% et 5%	5%	5%	17% et 5%	
		(Dirigeants)	(Dirigeants)	(Dirigeants)	(Dirigeants)	(Dirigeants)	(Dirigeants)	
Juste valeur des bons/ options/ actions (en euros)	0,92	0,98	0,83	0,80	3,66	2,01	2,24	
Coût 1^{er} semestre 2008 (en K€).....	-	1	22	15	45	117	130	330
Coût 1^{er} semestre 2007 (en K€).....	2	26	43	26	81	75	-	253

NOTE 14 PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Mouvement de périmètre	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30/06/2008
Provisions à caractère social	-	130	100	-	-	230
Provisions pour restructuration	-	500	-	(307)	-	193
Provisions pour charges	-	-	252	-	-	252
Provisions pour risques sur entreprises associées (Cf note 2)	-	133	-	-	-	133
Autres	-	57	-	-	-	57
Total provisions	-	820	352	(307)	-	865
Dont part à plus d'un an		320	352	-	-	672
Dont part à moins d'un an		500	-	(307)	-	193

Les provisions à caractère social ont été estimées sur la base d'une revue au cas par cas. Les dotations de provisions à caractère social enregistrées sur la période traduisent la survenance de risques liés à certaines procédures dont la Direction anticipe qu'elles n'auront pas d'incidence significative sur le résultat car dûment provisionnées.

Les provisions pour restructuration recouvrent l'ensemble des coûts associés aux procédures de fermeture de l'ensemble des filiales allemandes de Glowria. Ces coûts correspondent essentiellement aux soldes de tout compte et indemnités de licenciement dûs aux salariés de ses filiales ainsi qu'aux engagements résiduels en matière de baux et d'achats de droits. Dans la mesure où les actions visant à la cessation des activités de Glowria en Allemagne ont été conduites entre fin décembre 2007 et février 2008, les coûts de restructuration de ces filiales ont été enregistrés sous la forme de charges ou de dotations aux provisions dans le résultat et le bilan de Glowria au moment de la prise de contrôle par Netgem pour un montant total de K€ 745 dont K€ 500 à décaisser postérieurement à la date du regroupement. Au 30 juin 2008, la Direction estime que les coûts résiduels à supporter au titre des activités allemandes de Glowria sont dûment provisionnés.

Enfin, les provisions pour charges couvrent essentiellement les risques liés au dénouement de certains engagements portés par Glowria en France.

Glowria et ses principaux actionnaires ont fait l'objet de deux assignations similaires devant le Tribunal de Commerce de Paris (le « Tribunal ») en date des 8 novembre 2007 et 23 janvier 2008 à l'initiative de certains des anciens actionnaires de Glowria. Aux termes de ces assignations, les demandeurs ont demandé au Tribunal de constater, à titre principal, la violation du pacte d'actionnaires existant entre les actionnaires de Glowria par certains de ses signataires, en deuxième lieu, la nullité de la nomination de Monsieur Eric Caen en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'administration de Glowria et, en troisième lieu, la nullité d'un certain nombre de délibérations et décisions prises par les organes de Glowria dont celles afférentes à la réduction du capital à zéro suivie de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale d'actionnaires de Glowria du 28 juin 2007. D'autres demandes ont été formulées par les demandeurs à titre subsidiaire. Glowria a également reçu le 28 décembre 2007 un courrier de la part des demandeurs à ces assignations cherchant à se prévaloir notamment d'une prétendue nullité de la notification réalisée par Glowria à certains apporteurs de titres (Apporteurs 2) au titre de l'exercice du droit de préemption et du fait qu'ils n'auraient pas été mis en mesure

d'exercer leurs BSA. Par courrier en date du 23 janvier 2008, les allégations des demandeurs ont fait l'objet d'une réfutation et d'un démenti catégorique de la part de Glowria. Sans préjuger de la pertinence et de la légitimité des demandes de la part des demandeurs, Netgem a demandé aux actionnaires majoritaires de Glowria apporteurs de leurs titres de la garantir ainsi que Glowria « *de tous préjudices qui seraient effectivement supportés par Glowria et/ou Netgem dans le cadre des assignations, ou de toute procédure liée ou résultant des assignations ou ayant un objet commun avec celle-ci* ». Cette garantie a été donnée sans solidarité entre les actionnaires apporteurs de titres. Ceux-ci se sont ainsi engagés à indemniser Glowria et/ou Netgem de tous préjudices au prorata de leurs participations à l'opération d'apport. Netgem est depuis mai 2008 partie prenante à ces litiges après avoir été assigné en intervention forcée dans ces procédures. Au 30 juin 2008, aucune provision n'a été constituée au titre de ces assignations.

NOTE 15 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Fournisseurs de biens et services.....	10 025	9 324
Fournisseurs d'immobilisations.....	464	-
Fournisseurs – factures non parvenues.....	5 059	3 703
Total Fournisseurs et comptes rattachés	15 548	13 027

NOTE 16 AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Dettes fiscales et sociales	3 998	2 413
Produits constatés d'avance.....	1 315	83
Avances et acomptes reçus.....	34	-
Autres dettes.....	2	142
Total	5 349	2 638

L'augmentation des dettes fiscales et sociales sur la période est principalement liée aux mouvements de périmètre (consolidation de Glowria dont la contribution à ce poste au 30 juin 2008 s'établit à K€ 724) et à l'augmentation de la TVA à décaisser sur ventes de terminaux reflétant l'accroissement de la part des achats de terminaux en exonération de TVA (achats réalisés en Asie/Europe de l'Est).

Les produits constatés d'avance reconnus à hauteur de K€ 1 315 correspondent principalement à des licences logicielles et des prestations de services VoD facturées d'avance. Sur ce montant, la Direction estime que près de K€ 935 devrait être reconnu en chiffre d'affaires d'ici la clôture de l'exercice en cours.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOTE 17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre de ses activités, le groupe est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc).

Au 30 juin 2008, la nature des engagements portés par le groupe reste identique à celle existante au 31 décembre 2007. Les principaux changements enregistrés sur le semestre écoulé en matière d'engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

17.1 Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Avals, cautions et garanties donnés (1)	924	290
Engagements de location donnés (2)	867	753
Engagements de crédit bail (3)	64	89
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués (4)	92	-
Total	1 947	1 132

(1) En mai 2006, la Société a émis au profit d'une société de financement un engagement de caution solidaire d'un montant maximal de K€ 290 TTC destiné à garantir les engagements souscrits par sa filiale Netgem Media Services SA au titre d'un projet d'investissement. Par ailleurs en juin 2006, la Société a mis en place une garantie de paiement de 1 million de dollars (environ K€ 634 au 30 juin 2008) en faveur de l'un de ses fournisseurs. Cette dernière garantie, arrivée à échéance le 31 juillet 2007, a été reconduite pour une nouvelle période de six mois sans nantissements.

(2) Concerne les engagements de location de la Société envers le bailleur des locaux de Neuilly sur Seine (bail en cours pour une durée de trois, six ou neuf années à compter du 1^{er} avril 2006) et de sa filiale Glowria SA envers les bailleurs de locaux situés rue de Poissonnière (Bail 3/6/9 ans prenant effet le 1^{er} septembre 2007) et rue d'Aubervilliers à Paris (Bail 3/6/09 démarrant à compter du 15 décembre 2007 et intégrant une faculté de résiliation anticipée au bout de deux ans).

(3) Concerne les engagements liés à un contrat de crédit bail contracté par le Groupe en août 2006, portant sur un financement de K€ 178 et une durée de trois ans. Au 30 juin 2008, la valeur actuelle des redevances minimales nettes d'intérêts dues par le Groupe au titre de ce contrat s'élèvent à K€ 64 et sont intégralement dues à moins d'un an.

(4) Actifs (SICAV de trésorerie) affectés en garantie au profit des banques la filiale Glowria en contrepartie des engagements de caution délivrés par ces banques lors de la conclusion des baux relatifs aux locaux situés rue de Poissonnière et rue d'Aubervilliers.

17.2 Engagements d'achats de contenus

Glowria s'est engagée à mettre à son catalogue le « line up » VoD des majors sur plusieurs années. La quantité de titres à acheter dans ce cadre n'est pas connue à ce jour mais les conditions tarifaires ont été contractualisées et incluent des minima garantis. Ainsi, au 30 juin 2008, le montant cumulé des engagements de minimum garantis facturés par les éditeurs est proche de 2 millions d'euros. Au-delà de ce montant, Glowria n'est pas en mesure d'évaluer de façon précise les engagements futurs pris vis-à-vis des éditeurs DVD et VoD.

17.3 Pactes d'actionnaires entrés en vigueur à l'issue de la prise de contrôle de Glowria par Netgem

Les actionnaires majoritaires de Glowria (« Apporteurs 1 ») et J2H, actionnaire de référence de Netgem détenant avant apport 31,1% du capital ont conclu, en présence de Netgem, un pacte d'actionnaires entré en vigueur à la date de réalisation de l'opération d'apport, par lequel ils se sont engagés à conserver la totalité des actions Netgem qu'ils détiendront à la date de réalisation dans les proportions suivantes :

- à hauteur de 100% des actions détenues jusqu'au 30 septembre 2008 ;
- à hauteur de 50% des actions détenues jusqu'au 30 septembre 2009.

Par exception à ces dispositions, J2H pourra procéder à toute opération entraînant un transfert de la propriété, de la co-propriété, de la nue-propriété ou de l'usufruit d'un bloc d'actions Netgem supérieur à 2% du capital à compter de la date de réalisation de l'opération, étant précisé que dans cette hypothèse, chacun des Apporteurs 1 disposera d'un droit de sortie proportionnel *pari passu*. Toutefois, J2H pourra céder librement des actions Netgem détenues sans avoir à mettre en œuvre au profit des Apporteurs 1 le droit de sortie proportionnel *pari passu* précité dans les hypothèses suivantes :

- à compter du 1er octobre 2008, J2H pourra céder librement 50% au maximum des actions Netgem détenues ;
- à compter du 1er octobre 2009, J2H pourra céder librement l'ensemble des actions Netgem détenues.

A l'issue de l'opération d'apport, Netgem a par ailleurs adhéré au pacte d'actionnaires conclu en date du 6 avril 2006 entre les principaux actionnaires de Glowria, ainsi qu'à la convention simplifiée établie en date du 28 juillet 2005 entre ces derniers et les titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital. Ce pacte et cette convention simplifiée prévoient notamment les droits et obligations suivants à l'égard de leurs signataires : droit

de préférence, droit de sortie conjointe et proportionnelle, droit de sortie totale, clause de liquidité de la participation des actionnaires de référence (introduction en bourse ou à défaut, mise en vente de la totalité des titres de Glowria) et clause de sortie forcée.

17.4 Pacte d'actionnaires conclu entre Netgem et TrustCapital Partners

Netgem Media Services (« NMS ») et TrustCapital Partners ont conclu en mars 2005 un pacte d'actionnaires expirant le 31 décembre 2014, qui régit leurs relations au sein des organes d'administration de Mediatrix SA (Belgique) et TV Times Netherlands BV (Hollande), détenues à 49% par NMS. Ce pacte prévoit notamment des clauses de sortie (Put et Call) à l'initiative de chacun des actionnaires au cours des années 2007 et 2009.

Un accord de principe a été conclu le 24 avril 2008 entre les deux actionnaires prévoyant (i) l'octroi de moyens complémentaires à la filiale belge Mediatrix afin que celle-ci finance le développement de ses activités à l'international en reprenant notamment le contrôle opérationnel et capitalistique des activités de la Société en France, en Angleterre et en Hollande, et (ii) la conclusion d'un nouveau pacte d'actionnaires se substituant au pacte conclu en mars 2005 et prévoyant notamment une évolution du mode de gestion des entités belge et hollandaise ainsi que des conditions de sortie de chacun des actionnaires.

La mise en œuvre de cet accord devrait intervenir au cours du second semestre 2008.

17.5 Engagements financiers reçus

Néant

La Direction de la Société estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière actuelle ou future, autres que ceux listés ci-dessus.

NOTE 18 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

18.1 Rémunération des dirigeants et administrateurs

Les principes de rémunérations et avantages assimilés alloués au Président du Conseil d'administration et aux Directeurs Généraux n'ont pas fait l'objet de changement notable au cours du premier semestre 2008.

En mai 2008, les actionnaires ont autorisé le versement de jetons de présence aux administrateurs de Netgem pour l'exercice en cours à un montant global de K€ 90.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société, paiements en action inclus, s'est élevé à K€ 1 362 au premier semestre 2008 contre K€ 885 sur la même période en 2007. Sur le semestre écoulé, ce montant inclut à hauteur de K€ 349 la rémunération allouée aux membres des organes de direction de Glowria.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi pour les dirigeants de Netgem SA.

18.2 Filiales

Les transactions et soldes entre Netgem et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation dans la mesure où toutes ces filiales sont consolidées par intégration globale.

18.3 Co-entreprises

Au 30 juin 2008, la contribution des co-entreprises (Mediatrix et TV Times Netherlands) aux principaux agrégats du compte de résultat et du bilan consolidés est détaillée ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Coentreprises	Maison mere et Filiales	Eliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires	1 163	40 405	(180)	41 488
Résultat opérationnel courant	(31)	4 922	-	4 891
Autres produits et charges opérationnels	-	180	-	180
Résultat opérationnel	(31)	5 102	-	5 071
Résultat financier	(19)	241	-	222
Charge d'impôts	-	1 717	-	1 717
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	(56)	-	(56)
Résultat net	(50)	7 004	-	6 954
	Coentreprises	Maison mere et Filiales	Eliminations	Consolidé
Ecart d'acquisition	455	3 859	-	4 314
Autres actifs non courants	1 292	18 264	-	19 556
Actifs courants	664	43 672	-	44 336
Total Actif consolidé	2 411	65 795	-	68 206
Passifs non courants	299	798	-	1 097
Passifs courants	798	20 761	-	21 559
Total Passif consolidé (hors capitaux propres)	1 097	21 559	-	22 656

Les prestations conclues entre les filiales du groupe et les co-entreprises correspondent principalement :

- à la fourniture de prestations techniques par la société Mediatrix aux entités du groupe commercialisant les services liés à la mesure d'audience et à l'horodatage de programmes TV (NMS, Peaktime UK, TV Times),
- à la mise à disposition par la Société de surfaces de locaux à la société Digitime,
- et à la fourniture de prestations administratives et comptables, techniques, marketing et commerciales entre sociétés françaises du groupe (Netgem, NMS et Digitime).

18.4 Sociétés mises en équivalence

Les éléments d'information relatifs à la participation du Groupe dans les sociétés mises en équivalence sont explicités en note 11.

18.5 Relations avec d'autres parties liées

Netgem entretient des relations avec l'un de ses actionnaires, la société J2H, détentrice au 30 juin 2008 de 26,6% du capital et administrateur de la Société.

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution des conventions conclues avec la société J2H au titre notamment de la fourniture de prestations d'assistance et de conseil dans les domaines administratif, juridique et fiscal.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Créances clients	-	-
Autres Créances	-	-
Actif	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Autres dettes	-	-
Passif	-	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2008	31/12/2007
Autres achats et charges externes	-	-
Charges de personnel	-	-
Charges	-	-
Chiffre d'affaires	-	5
Produits	-	5

NOTE 19 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de couverture des risques de change liés notamment aux achats réalisés en dollars américains, le Groupe a contracté au 30 juin 2008 des achats à terme portant sur une somme totale de K\$ 3 000 soit K€ 1 962 sur la base des parités négociées dont le débouclage interviendra au cours du second semestre 2008.

La juste valeur (« Mark to Market ») au 30 juin 2008 de ces couvertures, qui portent sur des flux futurs de trésorerie a été évaluée à K€ -56 contre K€ 2 au 31 décembre 2007. S'agissant de couvertures de change spécifiques (« efficaces »), la variation de cette juste valeur a été comptabilisée dans les capitaux propres.

NOTE 20 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nomination de Marc Tessier en qualité de Directeur Général de Glowria

Monsieur Marc Tessier, administrateur de Netgem SA et en charge depuis deux ans du développement du Groupe dans les médias, a été nommé en juillet 2008 Directeur général de Glowria en remplacement de Monsieur Eric Caen.

Mise en œuvre de l'accord de principe conclu entre NMS et Trust Capital Partners en avril 2008 (Cf note 17.4)

Les principales conditions suspensives à la mise en œuvre de l'accord conclu en avril 2008 ont été levées en juillet 2008 et devrait ainsi conduire, au cours du second semestre 2008, à la réorganisation du contrôle du Groupe au sein des activités services médias présentes en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

Contrat d'intéressement Société et Plan Epargne Groupe

La Société a finalisé en juin 2008 la mise en place à effet au 1^{er} janvier 2008 d'un contrat d'intéressement dont le montant sera calculé sur la base du résultat d'exploitation de la Société déterminé à partir des comptes annuels.

Par ailleurs, la Société ainsi que ses filiales françaises Glowria et NMS ont conclu au cours du mois de juillet 2008 un plan épargne groupe (« PEG ») destiné à permettre aux salariés de participer à la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières composées d'un fonds commun de placement FCPE Netgem Groupe (FCPE investi en actions cotées de la société Netgem SA) et d'un FCPE monétaire. Chacune des entreprises participantes a accepté le principe du versement d'un abondement à concurrence de 100% des versements volontaires effectués par les salariés dans le FCPE Netgem Groupe en 2008. Cet accord est entré en vigueur dans ses dispositions concernant le FCPE Groupe Netgem depuis l'obtention de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sur le règlement du FCPE Groupe Netgem fin août 2008.

CHAPITRE 3

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Cabinet Laudignon
48, avenue du Président Wilson
75116 Paris
SARL au capital de € 220.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Netgem

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Netgem, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 août 2008

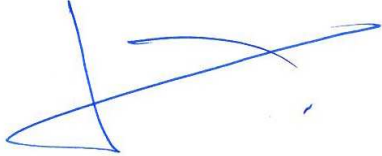
Cabinet Laudignon

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Luc Laudignon

Isabelle Agniel



CHAPITRE 4 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation de Netgem, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées telles que les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels, une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que les principales transactions entre parties liées.

Fait à Paris, le 29 août 2008

Joseph Haddad

**Président Directeur Général
Netgem SA**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Haddad', written over a horizontal line.